



REGLEMENT JEU CONCOURS

« Grand Jeu Arbois AOC »

Ce règlement a vocation à définir les conditions de déroulement du tirage au sort organisé par Henri Maire France entre le 15 mai et le 30 juin 2026 à l'occasion des 90 ans de la 1^{ère} AOC de France : ARBOIS !

Article 1 - Société organisatrice

La société HENRI MAIRE FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros, dont le siège social est situé En Boichailles, 39605 ARBOIS, immatriculée au RCS de LONS-LE-SAUNIER sous le numéro 439 045 017 (ci-après « Société Organisatrice »), organise le jeu pour ses clients fidèles (ci-après « Jeu »).

Le Jeu est ouvert du vendredi 15 mai au mardi 30 juin 2026

Article 2 - Conditions de participation

Le Jeu se déroule dans le cadre de notre participation à des foires ou de dégustations lieux de prestige organisés par nos soins.

Ce Jeu est ouvert à toute personne physique capable, âgée d'au moins dix-huit (18) ans, résidant en France Métropolitaine, passant une commande entre le 15 mai et le 30 juin 2026.

Les salariés de la Société Organisatrice ainsi que les membres de leurs foyers familiaux et toute personne ayant directement ou indirectement participé à la conception, la réalisation ou à la gestion du Jeu ne sont pas autorisés à y participer.

Article 3 – Modalités de participation au jeu

Pour participer au jeu, le participant doit passer commande auprès d'un Conseiller Vins de notre société.

Pendant toute sa durée, **le Jeu est limité à 1 seule participation, par foyer postal (même nom, même adresse postale et/ou même numéro de téléphone).**

Pour garantir la conformité au règlement, tout participant autorise la Société Organisatrice à procéder à toutes les vérifications nécessaires et notamment en ce qui concerne l'identité, les coordonnées ou la date de naissance des participants.

Ainsi, toute participation sera attentivement examinée et dédoublonnée (même nom, même adresse postale, même n° de téléphone) par les équipes de la Société Organisatrice qui se réserve le droit de refuser les participations jugées non-conformes. Toute participation effectuée contrairement aux



dispositions du présent règlement rendra la participation invalide. Tout participant suspecté de fraude pourra être écarté du Jeu par la Société Organisatrice sans que celle-ci n'ait à en justifier.

Chaque participant doit jouer en personne et s'interdit en conséquence de mettre en œuvre ou de chercher à mettre en œuvre tout procédé de participation qui ne serait pas strictement conforme au respect des principes du Jeu et de ce règlement. S'il s'avère que le gagnant a participé au Jeu en contravention avec le règlement ou par des moyens frauduleux, la dotation concernée ne lui serait pas attribuée et resterait la propriété de la Société Organisatrice ou des sociétés partenaires éventuelles du Jeu, sans préjudice des éventuelles poursuites susceptibles d'être intentées à l'encontre du participant par la Société Organisatrice ou par des tiers.

Article 4 – Désignation des gagnants

Les vingt-cinq (25) gagnants seront désignés par tirage au sort, le lundi 20 Juillet 2026, parmi l'ensemble des commandes effectuées entre le vendredi 15 mai 2026 et le mardi 30 juin 2026.

Les gagnants seront avertis par téléphone ou email et le lot sera remis en main propre au gagnant ou par un transporteur.

En cas de retour de la marchandise, la dotation sera perdue pour le participant et non remise en jeu.

Les joueurs autorisent par avance HENRI MAIRE FRANCE à utiliser leurs noms, prénoms, adresses, et photographies pour tout usage publicitaire ou commercial.

Article 5 – Dotation du Jeu :

Ce tirage au sort est doté de vingt-cinq (25) lots :

Les 5 1^{ers} gagnants tirés au sort recevront le trio d'exception suivant composé :

- 1 bouteille d'Arbois Authentiques Chardonnay 2023 médaille d'or Paris 2025
- + 1 bouteille d'Arbois Authentiques Pinot Noir 2023 médaillé d'argent Paris 2025
- + 1 clavelin de Vin Jaune 2019 numéroté

Valeur du lot : 147€

Les 20 suivants tirés au sort remporteront le trio Arbois médaillés composé :

- 1 bouteille d'Arbois Authentiques Chardonnay 2023 médaille d'or Paris 2025
- + 2 bouteilles d'Arbois Authentiques Pinot Noir 2023 médaillé d'argent Paris 2025

Valeur du lot : 87€

Bouteille : 75cl / Clavelin : 62cl

Il ne sera versé aucune contrepartie monétaire. Le lot n'est ni cessible, ni échangeable par l'organisateur. Le gagnant pourra toutefois céder son lot à titre gracieux à un tiers. La responsabilité de l'organisateur se limite à la seule offre du lot et ne peut être engagée sur les événements pouvant survenir à l'occasion de l'utilisation du lot.

En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit de remplacer le lot annoncé par un lot de valeur équivalente.